

## ASBL ATOUTS CAMPS

40, RUE DES BRASSEURS

5000 NAMUR

Agréé par la région Wallonne

pour la mise en place du label « Endroit de camp »



## Octroi du label

# Endroit de camp

Vu l'attestation de sécurité incendie délivrée le bourgmestre de Burdinne, Monsieur Frédéric Bertrand, en date du 20/11/2019 ;

L'autorisation N° EC035

Est délivrée à	Cercle Saint-Rémy asbl
Domicilié	Place J. Wauters, 6 à 4210 Burdinne
Lui permettant	D'utiliser le label « Endroit de camp »
Pour le logement	<b>Cercle Saint-Rémy</b> : Place J. Wauters, 6 à 4210 Burdinne
Capacité	45 personnes

La validité de ce label est conditionnée par l'observation des prescriptions du Code wallon du Tourisme ; à défaut, le label peut être retiré temporairement ou définitivement.

**Le label est octroyé pour une durée prenant cours à dater de la présente et se terminant le 26/10/2024.**

Le 28/11/2019

La Secrétaire générale de l'asbl  
Atouts Camps

**Adèle Guillaume**